

*Lettre ouverte de l'association Légitimes Dépenses
à Monsieur le Maire d'Argenteuil*

Monsieur Philippe DOUCET
Maire d'Argenteuil
Hôtel de Ville d'Argenteuil
12-14, boulevard Léon Feix - BP 721
95107 Argenteuil Cedex

Argenteuil le samedi 23 avril 2011

Monsieur le Maire,

Nous venons d'apprendre, via le site Internet www.klekoon.com, la publication de deux appels d'offres par la ville d'Argenteuil, respectivement référencés 2011/SPO/013 et 2011/SPO/014, ayant pour objets « l'organisation de l'aménagement de jeux d'eaux et de piscine dans le cadre de l'opération Argenteuil-Plages » et « l'organisation de la décoration du site, de l'achat de matériel, de l'agencement d'espace ludique, de l'aménagement de gonflables ».

La période d'aménagement du site serait comprise entre le 23 juin 2011 et le 8 juillet 2011 et le marché devrait s'achever le 12 août 2011 au plus tard.

Nous constatons également que ces appels d'offres ne figurent pas ou plus, à ce jour, sur le site officiel des marchés publics de notre commune : <https://argenteuil.achatpublic.com>, ni sur le site du BOAMP. Le marché serait-il devenu caduque ?

La municipalité d'Argenteuil aurait, de notre compréhension, missionné la Direction des Sports à organiser l'implantation de plusieurs plages, puisque le mot « plage » est au pluriel, sur le bassin Argenteuillais.

Alors qu'en 1936, le gouvernement de front populaire, octroyait les congés payés aux salariés, ainsi qu'une remise de 30% sur les billets SNCF, en 2011, singeant la ville de Paris tout en ayant nullement les mêmes moyens financiers, la commune d'Argenteuil, malgré ses difficultés économiques, son endettement et celui de l'intercommunalité d'Argenteuil Bezons, s'apprêterait à aménager des plages de sable en espaces de jeux et de loisirs, sans se soucier de l'impact en trace carbone que cela engendrerait, des dérives sécuritaires et du coût important de l'opération.

Notre association **LÉGITIMES DÉPENSES**, soucieuse de la bonne utilisation des deniers publics, s'interroge sur l'utilisation des moyens de la collectivité à des fins de réjouissances estivales, lesquelles engendreront, à notre avis, davantage de nuisances aux riverains que de succédanés de plaisirs éphémères.

Aussi, permettez-nous de vous poser les questions suivantes :

- Les comités de proximité des quartiers concernés ont-ils été consultés sur l'opportunité de cet événement ?
- Quels moyens mettrez-vous en œuvre pour assurer la sécurité des participants et des riverains ?

LEGITIMES DEPENSES

- Quels moyens mettrez-vous en œuvre pour réguler la circulation routière dans les endroits concernés et le flux de visiteurs qui ne manqueront pas de venir des communes avoisinantes ?
- Comment allez-vous nettoyer ces endroits une fois les festivités passées ? Comment allez-vous dépolluer le sable, source de bactéries ? Comment et auprès de quel organisme allez-vous recycler le sable utilisé ?
- Quelles retombées économiques et sociales, autres que votre promotion électorale, comptez-vous obtenir ?
- Sur quel budget de la ville d'Argenteuil ou de l'intercommunalité d'Argenteuil Bezons, ces festivités seront-elles financées ? Est-ce celui du sport ? Quelles en seront les conséquences ?
- Est-il prévu une subvention de la part du Conseil Général du Val d'Oise ou du Conseil Régional d'Ile de France ?
- Combien cela va-t-il coûter ? Quels en seront les impacts fiscaux pour les Argenteuillais et Bezonnais ?
- Quel sera le montant de votre participation financière personnelle à ce projet ?

Monsieur le Maire, ne croyez-vous pas qu'il serait plus judicieux d'aider à faire venir à la mer ceux qui ne peuvent y aller plutôt que de construire, à grands frais, un ersatz de mer et de plages à Argenteuil ?

La base de loisirs de Cergy-Pontoise (www.basedeloisirs95.com) à 15km d'Argenteuil ne serait-elle pas un endroit plus propice à ce type de manifestations ?

Ne croyez-vous pas que « plagier » le Maire de Paris, c'est percevoir bien mal les vrais besoins des argenteuillais, au détriment des moyens dont disposent notre ville d'Argenteuil et notre intercommunalité d'Argenteuil Bezons ?

Le coût de « Paris plages » a été de 2,5 millions d'euros en 2009 et de 2,2 millions d'euros en 2010 pour 2,211 millions habitants soit approximativement un coût d'un euro (1€) par habitant.

Nous vous suggérons de copier également Paris sur ce point et de faire en sorte que notre ville d'Argenteuil ne dépense pas plus que 104 000 euros pour cette opération.

Dans le cas contraire, au nom de notre association **LÉGITIMES DÉPENSES**, nous vous demandons de bien vouloir renoncer à ce projet prétentieux, coûteux et polluant.

Nous vous prions d'agréer, monsieur le Maire, nos respectueuses salutations.

Daniel-Alain Massicard
Administrateur

Alain Crevau
Président

Jamel Yahiaoui
Vice Président